

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique au titre des codes de l'environnement et de la santé publique préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux et d'instauration des périmètres de protection et autorisation de dériver les eaux et d'utiliser l'eau prélevée en vue de la consommation humaine concernant le forage F3 sur la commune de Lucbardez-et-Bargues.

Demandeur : Mont de Eau Agglo
Représenté par Mr Patrice MARBOUTIN
7 place Francis Planté, 40000 Mont de Marsan

L'enquête publique portant sur le projet susmentionné, est ouverte durant 33 jours consécutifs, **du jeudi 03 septembre 2026 à 9h00 au lundi 05 octobre 2026 à 18h00.**

La Mairie de Lucbardez-et-Bargues, 2 place Maynadé, 40090 Lucbardez-et-Bargues, est désignée comme siège de l'enquête publique.

Monsieur Dominique THIRIET a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, et Monsieur Jean-Marc LAILHEUGUE en qualité de suppléant, par décision n° E26000038/64 de la vice-présidente du Tribunal Administratif de Pau en date du 09 juin 2026.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête comprenant notamment :

- Une note explicative de la délégation départementale des Landes de l'Agence Régionale de Santé ;
- Un dossier d'autorisation de mise en exploitation définitive du forage F3 sous forme de dossier de déclaration d'utilité publique ;
- Les avis de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Midouze en date du 11 septembre 2024 et de la DDETSPP en date du 20 juin 2024 ;
- L'avis de l'hydrogéologue agréé en date du 25 mars 2024

sur support papier :

- A la Mairie de Lucbardez-et-Bargues, 2 place Maynadé, 40090 Lucbardez-et-Bargues ;
- sur le site internet des services de l'Etat à l'adresse suivante :
<https://www.landes.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques>

Les observations et propositions relatives au projet pourront être, **du jeudi 03 septembre 2026 à 9h00 au lundi 05 octobre 2026 à 18h00** :

- consignées par écrit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la Mairie de Lucbardez-et-Bargues, 2 place Maynadé, 40090 Lucbardez-et-Bargues, siège de l'enquête publique ;
- par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante :
pref-amenagement@landes.gouv.fr en veillant à identifier l'objet de l'enquête publique dans le contenu et le titre du courriel électronique "EP Forage F3 – Lucbardez-et-Bargues" ;
- par voie postale à la mairie, 2 place Maynadé, 40090 Lucbardez-et-Bargues, à l'attention du commissaire enquêteur en précisant l'objet "EP Forage F3 – Lucbardez-et-Bargues".

Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables sur le site internet de la préfecture des Landes et retransmises sans délai au commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public au siège de l'enquête :

- le jeudi 03 septembre 2026 de 9h00 à 12h00
- le mardi 15 septembre 2026 de 13h00 à 18h00
- le jeudi 24 septembre 2026 de 9h00 à 12h00
- le lundi 05 octobre 2026 de 13h00 à 18h00

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Lucbardez-et-Bargues, en préfecture et sur le site internet de la préfecture des Landes à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Toutes informations portant sur ladite demande pourront être sollicitées auprès de Mont de Eau Agglo : Philippe MONDINAT (philippe.mondinat@montdemarsanagglo-eau.fr), téléphone : 06 86 79 19 48.